

2

Deauville, le 4 février 2019

12 rue Robert Fossorier - BP 30086
 14803 Deauville Cedex
 Tél : 02 31 88 54 49
 Fax : 02 31 88 19 76
 Mail : info@coeurcotefleurie.org

DREAL Normandie – Site de Caen
 SECLAD – Pôle Evaluation
 Environnementale
 1, rue Recteur DAURE
 CS 60040
 14006 Caen Cedex 1

www.coeurcotefleurie.org
facebook.com/coeurcotefleurie

Objet : Examen au cas par cas pour une précision du règlement de zonage des Eaux Pluviales
Nos réf. : 89 EB-OD Affaire suivie par Eric BORNAREL - Responsable eau, assainissement et travaux –
 02 31 88 54 49 Isabelle.crenn@coeurcotefleurie.org
 P.J : dossier de demande de modification du règlement de zonage des Eaux Pluviales

Madame la présidente,

J'ai l'honneur de vous adresser la fiche d'examen au cas par cas concernant une précision à apporter à la définition de la zone C du Règlement de zonage des eaux pluviales.

Le dossier comprend les pièces suivantes :

- La fiche d'examen au cas par cas pour la zone visée par l'article L2224-10 du code général des collectivités territoriales ;
- La note explicative du bureau d'études SUEZ pour préciser la définition de la zone C du Règlement de zonage des eaux pluviales ;
- Le Règlement du zonage des eaux pluviales de 2012 annexés au Plan Local d'Urbanisme Intercommunale de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie ;
- Les deux plans de 2012 du zonage des Eaux Pluviales de la 4CF ;

Je vous remercie par avance de la considération apportée à ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président, par délégation
 Le Directeur-Général des Services



[Handwritten signature]
 Marc BOURHIS